

# Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges - Quadrimestriel



N° 32 Mai 2023 2€



## AGENDA

- ◆ 9 mai : Conseil UTR + Commission Santé à Epinal
- ◆ 16-17 mai : Formation Bureau (suite) à Gérardmer
- ◆ 22 mai : Accueil nouveaux adhérents
- ◆ 24 mai : AG ULR Saint-Dié au Vic
- ◆ 25 mai : SSR S3C
- ◆ 6-8 juin : Congrès UCR à Valence
- ◆ 13 juin : Bureau UTR
- ◆ 20 juin : Journée conviviale UTR à Vittel
- ◆ 4 juillet : Bureau UTR

## SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	1
Schéma autonomie 2023-2027 (2e partie)	2
Renouvellement des mandats au CDCA	2
AG ULR Plaine + SSR Agro	3
Parlons CVS... (Conseil de vie sociale)	3
Premier adhérent centenaire	4
Manifs réforme des retraites	4
<b>Encart : Journée conviviale + bulletin d'inscription</b>	

## EDITO

### Réforme des retraites : un échec de l'exécutif

A force de communiquer à tout va, le Président de la République s'est emmêlé les crayons.

Après sa première élection, il partait sur une réforme systémique, expliquant que travailler au-delà de 62 ans n'était pas envisageable. Aujourd'hui, il rouvre le chantier des retraites en reculant l'âge de départ à 65 ans, pour revenir finalement à 64 ans, en pensant faire un cadeau à toutes celles et ceux qui travaillent.

Pour justifier cette volte-face, il invoque un déficit imaginaire à l'horizon 2030, que même le COR conteste.

Ce qu'il a concocté pour pallier ce problème n'est qu'un cautère sur une jambe de bois. Il a sans doute oublié qu'un salarié sur deux en âge de partir à la retraite n'est plus en activité, il est souvent soit en longue maladie soit au chômage.



Ne pas régler le problème du travail ou vouloir le régler après-coup est une mauvaise stratégie, et c'est pourquoi une grande majorité de la population est vent debout contre cette réforme.

Contrairement à ce qu'affirme le Président, la CFDT avait fait des propositions au cours des nombreuses concertations avec le gouvernement. Mais celles-ci n'ont pas été reprises : notamment la question de la pénibilité, de l'emploi des seniors, de la fin de carrière, de l'égalité entre les femmes et les hommes. Aucune de ces questions ne figure dans cette réforme des retraites. Le Conseil Constitutionnel a même censuré une partie des mesures votées par le Parlement.

Après avoir détruit le capital confiance entre le gouvernement et les organisations syndicales, le Président appelle celles-ci à reprendre les discussions sur des thèmes qu'il a jusque-là refusé de prendre en compte.

A n'en pas douter, les prochains mois ne seront pas faciles, ni pour le gouvernement, ni pour l'ensemble des organisations syndicales...

*Philippe Ancel et Alain Dollé*

**Renvoyez vite votre bulletin d'inscription à la journée conviviale de l'UTR !**



Retrouvez-nous sur <https://www.cfdt-retraités.fr/Vosges>

Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand - BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • Tél. 03 29 82 04 32 • <https://www.cfdt-retraités.fr/vosges> • Directeur de la publication : Philippe Ancel. • Rédactrice en chef : Chantal Converset. • ISSN: 2265-8092. • Dépôt légal : mai 2023. • Illustrations titre : Pierre Lamboley [retraité Métaux] (dessins gauche et droite) et Francis Cuny [sculpteur] (bonshommes escalier). • Impression : La Nancéienne d'Impression.

## Schéma autonomie Vosges 2023–2027 (2e partie)

Dans notre n° de Janvier, nous avons présenté la préparation du Schéma autonomie Vosges 2023-2027, qui définit pour les cinq années à venir les orientations du Département en matière de politique de l'autonomie. « *Garantir une qualité de vie à chaque Vosgien, quels que soient son âge, son handicap, son état de santé, ou son lieu de vie* », telle est l'ambition de ce schéma.

Pour ce département où 7 personnes sur 10 vivent en milieu rural, garantir un égal accès aux droits et aux services publics, quelle que soit sa commune de résidence, représente un défi et un réel enjeu.



A partir de ces orientations, des priorités doivent être fixées :

Sachant qu'une majorité préfère **vivre à domicile**, il convient de prendre en compte ce souhait dans l'offre d'accompagnement.

Les **Services d'aide et d'accompagnement à domicile** (SAAD, prochainement intitulés « services autonomie domicile »), présents sur l'ensemble du territoire, couvrent les besoins actuels des personnes accompagnées à domicile, qu'elles soient en situation de handicap ou âgées.

### Renouvellement des mandats au CDCA

Le renouvellement des mandats du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) intervient tous les 3 ans. Cette réunion s'est déroulée le jeudi 9 mars au Conseil départemental.

L'occasion pour Michel Villaume, représentant CFDT au CDCA dans le 1<sup>er</sup> collège (personnes âgées), de faire une déclaration portant sur les actions en cours contre la réforme des retraites.

La **vice-présidence de la formation personnes âgées** est revenue à William Wulleman (CFE-CGC) - unique candidat.

Le **bureau**, composé de 5 membres, a également été renouvelé. Michel Villaume n'a pas obtenu la majorité nécessaire, alors qu'un autre candidat CFE-CGC a été élu.

Néanmoins, avec le vieillissement annoncé de la population dans les Vosges, il conviendra de mettre en perspective les besoins futurs, en apportant des réponses par territoire.

Le Département entend développer une offre diversifiée de solutions d'**habitat intermédiaire** (résidences autonomie, habitat inclusif) pour proposer un parcours résidentiel qui corresponde au projet de vie de la personne et sortir du système trop binaire « Domicile/EHPAD ».

Près de 5 000 personnes âgées vivent en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (**EHPAD**). Avec 59 établissements, le département des Vosges est plutôt bien doté, mais le modèle de l'EHPAD tel qu'il existait jusqu'à présent n'attire plus. Les EHPAD de demain devront être plus humains, plus médicalisés, plus verts et plus ouverts, sur le modèle des tiers-lieux, un appui aux parcours pour répondre au mieux aux aspirations des personnes et de leurs proches aidants.

Le vieillissement de la population renforce les **besoins d'accompagnement humain** des personnes âgées.

Les **métiers de l'autonomie** sont en tension dans les Vosges comme dans l'ensemble du territoire national. Alors qu'ils représentent un gisement d'emploi important, à fort impact social, les structures peinent à recruter et à garder les salariés en emploi.

Rendre ces métiers attractifs nécessite la mobilisation et la coordination de l'ensemble des parties prenantes. La création dans le département d'une plateforme ayant pour vocation de promouvoir les métiers devrait faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi.

La CFDT Retraités des Vosges, qui s'est engagée dans les réflexions et la construction de ce schéma, sera attentive à ce qu'il ne soit pas un catalogue de vœux pieux, mais bien un outil permettant de favoriser le « Bien vieillir » dans les Vosges. Aussi, des moyens humains et financiers importants devront être mobilisés pour être à la hauteur des ambitions affichées.

Pour en savoir plus : <https://bienvieillir.vosges.fr/>

Michel Villaume

On peut s'interroger sur l'élection de 2 représentants CFE-CGC -organisation ultra minoritaire sur notre département- au sein de cette instance, alors que les 2 organisations majoritaires (CFDT et CGT) seront absentes du bureau.

Mais cette absence n'empêchera pas notre organisation d'agir au CDCA :

L'une des premières actions sera d'engager le processus de *création d'un inter CVS* (voir notre article ci-contre). Et le futur *schéma autonomie 2023-2027* doit ouvrir des champs d'actions pour permettre aux Vosgiens de bien vieillir dans notre département.

Même absente du bureau, la CFDT Retraités au sein du CDCA s'y emploiera !

Michel Villaume

## AG conjointe ULR de la Plaine—SSR Agroalimentaire

Le 8 mars 2023, 22 adhérents étaient présents à la MFR de Bulgnéville, lors des assemblées générales de l'ULR de Vittel et sa région et de la SSR Agro, dans une ambiance amicale et attentive. Des actifs militants étaient également présents.



Les **rapports moraux et d'activité** de ces deux instances, présentés par *Françoise Pigenel* pour la SSR et *Thérèse Mangenot* pour l'ULR, ont été adoptés, tout comme leurs **résultats financiers** respectifs, développés par *Christian Thévet*.

**Débat** riche en cette journée des droits des femmes : l'égalité entre toutes et tous reste au cœur des valeurs de la CFDT.

La modification des **statuts** de l'ULR et de la SSR a été reportée dans l'attente du Congrès prochain à Valence et des modifications éventuelles qui pourraient s'appliquer à nos statuts.

Puis monsieur **Jean Racine**, du Cercle laïque de la prévention du sectarisme, Délégué départemental de l'Education nationale, très impliqué dans la lutte et l'information à l'encontre des agissements des sectes sur les Vosges, a sensibilisé l'auditoire sur les risques de ces **dérives sectaires** présentes dans notre département comme partout ailleurs malheureusement.


Ces deux AG ont clôturé sur un **repas** en commun sur place dans la convivialité et les échanges soutenus.

*José Besse*

### **Bon à savoir : Nouveau régime du dossier pharmaceutique**

Le décret n° 2023-251 du 3 avril 2023 introduit plusieurs nouveautés dans l'utilisation du dossier pharmaceutique, fichier informatique permettant la consultation de l'historique de la délivrance de médicaments. Désormais, la création de ce dossier pharmaceutique devient **automatique** pour tous, **sauf opposition du patient** dans les six semaines après avoir obtenu l'information, par le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, de la création du dossier.

### **Parlons CVS... (Conseil de vie sociale)**



Le 14 février 2023, à l'invitation de la commission santé de l'UTR, **Jacques Rastoul** (notre photo), ancien responsable confédéral, est venu développer le sujet des CVS.

Fort de son expérience dans le département de l'Essonne, il a su mobiliser l'attention sur l'intérêt de s'engager dans les conseils de vie sociale des établissements, en particulier les EHPAD.

C'est une orientation souhaitée par la commission santé de notre UTR : investir les CVS, créer des inter-CVS, proposer la création d'un CVS pour les personnes vivant à domicile et utilisateurs de services d'aide à la personne...

Sur tous ces points, Jacques a pu apporter à la fois les éclairages nécessaires, mais aussi faire part des difficultés parfois à s'imposer dans cette instance.

Le CVS, c'est l'existence d'un dialogue entre les résidents, les familles, le personnel et la direction d'un EHPAD.

Le champ d'intervention est vaste : des petites réclamations individuelles à la qualité de la vie sociale dans l'EHPAD, la tarification ou encore l'élaboration ou le suivi du projet d'établissement...

Pour mener à bien ce « chantier », il faut que des militants ou des adhérents s'engagent.

Aussi, **l'UTR 88 appelle les adhérents intéressés** ou concernés (aidants, proches de résidents ou utilisateurs de services d'aide à la personne) à **se faire connaître** auprès de leur représentant ou en contactant Michel Villaume – Responsable de la commission santé.



*Michel Villaume*

Plus d'informations sur les CVS sur le blog de l'inter CVS de l'Essonne :

<http://eluscvs91.over-blog.com/tag/fiches-pratiques-cvs/>

Télécharger le [Dépliant Le conseil de vie sociale](#)



## La CFDT Retraités des Vosges fête son premier adhérent centenaire

Le 24 Mars dernier, la CFDT Retraités des Vosges (UTR) organisait une réception en l'honneur de son premier adhérent centenaire, **Lucien Helle**. Pour cette petite cérémonie, Edith Bisiaux représentait l'Union Confédérale des Retraités CFDT (UCR) et Alain Hazemann l'Union Régionale CFDT Retraités (URR) du Grand Est (*photo ci-contre*).

L'occasion pour le Secrétaire Général de l'UTR, Philippe Ancel, de rappeler le parcours de Lucien au sein de la CFDT.

Né en décembre 1922, Lucien obtient un diplôme de comptabilité en prenant des cours du soir après sa scolarité. Il effectue la totalité de sa carrière au service du **cadastre**, dans un premier temps à Vesoul, puis à Epinal.

Pendant la Seconde guerre mondiale, il sera envoyé en Allemagne, mais à l'occasion d'un retour en France, il ne repartira pas. Réfractaire au service du travail obligatoire (STO), il entrera dans la clandestinité.

Entré dans la vie active, il adhère aussitôt à la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), puis à la CFTC dès la fin de la guerre. Actif dans le milieu syndical, il devient le 20 décembre 1964 le **premier Président de l'Union Départementale CFDT des Vosges**, responsabilité qu'il assumera pendant deux mandats.

La période de « Mai 68 », avec ses nombreuses AG qui faisaient salle comble, reste gravée dans sa mémoire (excellente par ailleurs !).

De retour au sein du service du cadastre, Lucien continue à représenter les agents au sein des instances représentatives du personnel.



En 1983, Lucien prend sa **retraite** et continue à militer au sein de l'Union Départementale Interprofessionnelle des Retraités des Vosges (**UDIR**), jusqu'en 1993 où il mettra fin à son mandat au conseil de l'UDIR. Par la suite, il participera encore à quelques AG de l'ULR d'Epinal.

Pour ne pas rester inactif, Lucien, qui avait adhéré au *club Chante-Rainette* de sa ville, Chantraine, s'est très vite investi dans le comité en tant qu'organisateur de marches. Il garde aujourd'hui encore une activité au sein de la chorale. Sportif accompli, il a eu l'honneur de porter la flamme olympique qui rejoignait les jeux de Londres en 1948.

Après la remise des cadeaux et le verre de l'amitié, Lucien, bon pied bon œil, a pris le temps d'échanger avec les participants. Tout le monde a été frappé par sa **vitalité**, son sourire et sa bonne humeur. Elle est sans doute due à son engagement à la CFDT, comme l'a souligné le Secrétaire général de l'UTR.

*Alain Dollé*



## Manifestations contre la réforme des retraites : les retraités toujours actifs !



Comme à son habitude, la **CFDT Retraités des Vosges** est présente aux côtés des salariés pour défendre leurs intérêts. Durant ces 3 mois, nous avons non seulement **participé** à toutes les manifestations contre cette mauvaise loi pour tous les salariés actuels et futurs, mais nous avons aussi été dans l'**organisation** de ces événements.

Nous prouvons une fois encore que les retraités CFDT sont toujours présents dans l'action auprès des autres syndicats CFDT.



**NE LÂCHONS RIEN !**

*Philippe Ancel*